



PARCOURS RETRAIT D'ESPÈCES AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

COMMENT EFFECTUER UN RETRAIT D'ESPÈCES AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS ?

Je suis client **Société Générale Côte d'Ivoire** et je souhaite effectuer un retrait d'espèces au distributeur automatique de billets. Comment dois-je procéder ?

1

Je me rends au distributeur automatique de billets

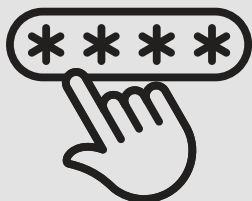
- J'introduis ma carte dans le distributeur dans le sens de la flèche située sur ma carte;
- Je compose le code secret de ma carte bancaire et je valide;
- Je choisis le montant à retirer dans la limite du plafond de retrait de ma carte.

2

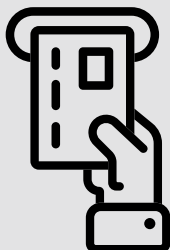
- Je patiente le temps de la distribution des billets par le Distributeur;
- Je récupère ma carte;
- Je retire les fonds.



Bonnes pratiques



Le code secret doit être composé discrètement.



Pour un retrait supérieur à 250 000 FCFA, effectuez le retrait en plusieurs fractions afin d'éviter le bourrage de billets dans le Distributeur.



Récupérez rapidement la carte et les fonds, car au-delà de 10 secondes ils seront ravalés.

À TRÈS BIENTÔT



DANS NOS AGENCES

Rencontrez votre conseiller clientèle



SUR INTERNET

www.societegenerale.ci



PAR TÉLÉPHONE

2720252300



**SOCIETE GENERALE
COTE D'IVOIRE**

SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE – Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital social de 20 004 443 730 FCFA – Siège social à Abidjan 5 et 7 avenue Joseph ANOMA - 01 BP 1355 Abidjan 01 - RCCM CI-ABJ-1962-B-2641 – Tél : 27 20 20 12 34 – Fax : 27 20 20 14 92 – Centre de relations clients : 27 20 20 10 10 – Site internet : www.societegenerale.ci